

École de criminologie
Université de Montréal

Session Hiver 2023

Plan de cours (version préliminaire, sujet à changement)
CRI 6002 : Méthodologie quantitative en criminologie
B4290 pavillon Jean Brillant
Mercredi 16h00 à 19h00

Nom de l'enseignant: Marc Ouimet
marc.ouimet@umontreal.ca

Auxiliaires d'enseignement:
Francesco Campisi <francesco.carlo.campisi@umontreal.ca>;

Groupe Facebook : Chercher CRI6002H23

Descripteur du cours

"Méthodes d'analyses statistiques intermédiaires en criminologie. Régression multiple, logistique, polynomiale, modèles hiérarchiques, séries chronologiques. Syntaxe SPSS et techniques de manipulation de bases de données."

Objectifs du cours

Objectifs généraux

Ce cours a pour objectif de solidifier les acquis de l'étudiant dans l'utilisation des méthodes d'analyses intermédiaires en sciences sociales et de l'introduire aux techniques plus avancées. Un souci particulier devra être porté sur les limites des données et du schéma analytique sur les résultats et leur interprétation. De plus, des apprentissages seront consacrés aux techniques de gestion de bases de données. Le cours CRI3318, ou l'équivalent, est prérequis.

Objectifs spécifiques

À la fin du cours les étudiants devraient être en mesure de :

- Appliquer le processus de la recherche quantitative
- Appliquer les étapes de rédaction d'un article scientifique quantitatif
- Utiliser un vocabulaire méthodologique et scientifique approprié
- Comprendre les principes de l'analyse statistique univariée, bivariée et multivariée
- Comprendre le fonctionnement de l'utilisation d'un logiciel d'analyse statistique
- Comprendre les limites associées aux données et aux techniques d'analyse

Approches pédagogiques

Les cours comprennent un exposé magistral sur les fondements, postulats, fonctionnement, interprétation et limites de la méthode statistique étudiée. Ensuite, des démonstrations en classe sont effectuées. Souvent, un

article scientifique utilisant la méthode étudiée est discuté. Des mini ateliers SPSS sur les opérations de base suivront chaque cours. Des vidéos Youtube sur les principales fonctions SPSS seront aussi mises à disponibilité. Un groupe Facebook est disponible pour poser des questions et promouvoir l'entraide.

Modalités d'évaluation des apprentissages

Outils d'évaluation

Présentation des moyens d'évaluation et d'un court descriptif, de leur pondération, de l'échéancier et des critères généraux d'évaluation. Une présentation sous forme de tableau est suggérée ci-dessous.

Outil d'évaluation	Pondération	Échéance
1. Plan de la recherche proposée	20%	22 février
2. Présentation orale au Colloque	35%	12 avril
3. Travail de session	45 %	21 avril

Présentation des travaux

Plan de la recherche proposée

Introduction, aperçu de la littérature et problématique, démarche méthodologique, les analyses prévues (descriptives, bivariées et multivariées). Le tout à formater dans un canevas fourni.

Présentation scientifique

Au colloque de criminologie quantitative réunissant CRI6002 et CRI6003 (environ 40 étudiants). Présentation entre 5 et 8 minutes.

Travail de session

L'étudiant doit produire un article scientifique avec modélisation multivariée sur le sujet et les données de son choix. Tous les éléments usuels des articles doivent s'y retrouver (cadre théorique, revue de littérature, problématique, méthodologie, analyses et résultats, interprétation).

Le travail doit faire entre 5000 et 7000 mots. Version PDF à déposer en ligne sur la page Studium. **Data limite de la remise est le 21 avril 17h00.**

L'étudiant doit autant que possible utiliser une banque de données reliée au sujet de son mémoire de maîtrise ou rapport de stage. Il peut obtenir une banque auprès de son directeur ou d'autres membres de son équipe de recherche ou bien en télécharger une à partir de sites de banques de données comme l'ICPSR. Nous pouvons aussi trouver une banque de données pour l'étudiant qui n'en aurait pas.

Barème de notation

Grille de conversion des rangs (1 ^{er} cycle)
--

Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3 4 3,7	A+ A A-	Excellent	8%
3,3 3 2,7	B+ B B-		25%
2,3 2 1,7	C+ C C-	Bon	35%
1,3 1	D+ D		0-7%
0	E	Échec	0%

Déroulement du cours

11 jan.	Présentation. Plan de cours. Aperçu du travail. La démarche scientifique Théorie, modèle, question et hypothèse Devis d'analyse
18 jan.	La mesure Statistiques descriptives Valeurs manquantes Valeurs extrêmes Recodages Transformations log L'environnement SPSS
25 jan	Inférence Tableaux croisés et Chi-deux La causalité et la 3 ^{ème} variable
1 fév.	Tests de moyennes Analyse de variance Comparaisons multiples Analyse de covariance

8 fév.	Causalité Corrélation Relations non-linéaires La corrélation partielle Régression simple Modération et médiation
15 fév.	La spécification des modèles multivariés Régression multiple Multicolinéarité Nominale polytomiques Effets d'interaction Modération et médiation
22 février	Scientométrie L'article quantitatif La présentation scientifique A remettre: plan de la recherche proposée
1 mars	Semaine de lecture
8 mars	Régression logistique et probit
15 mars	Modèles hiérarchiques Mixed Models vs HLM
22 mar.	Équations structurelles AMOS
29 mars	Séries chronologiques Structure des données ARMA et ARIMA Analyse d'intervention Prévision Lissage et effet saisonnier SPSS vs GRETL
5 avril	Consultations pour le travail (sur Zoom)
12 avril	Colloque de criminologie quantitative. De 13h00 à 18h00.
	Remise du travail de session : 21 avril.

Lectures obligatoires et références bibliographiques

Voir grille des cours et page Studium.

Renseignements utiles

Site web de l'École de criminologie : www.crim.umontreal.ca

Nous vous invitons à consulter le guide étudiant de votre programme : <https://crim.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/>

Captation visuelle ou sonore des cours

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de la chargée de cours ou du chargé de cours. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps,

Règlement des études de premier cycle

Nous vous invitons aussi à consulter le règlement pédagogique :

<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/#c54619>

Révision de l'évaluation (article 9.5)

Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

[https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Protocole et formulaire de demande de r%C3%A9vision de notes %C3%80 ENVOYER.pdf](https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Protocole%20et%20formulaire%20de%20demande%20de%20r%C3%A9vision%20de%20notes%20ENVOYER.pdf)

Retard dans la remise des travaux (article 9.7b)

Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Toute demande pour reporter la date de remise d'un travail doit être présentée à la responsable du programme. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut dépasser cinq jours.

Justification d'une absence (article 9.9)

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme : https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Avis_absence_examen_form.pdf

Plagiat et fraude (article 9.10)

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.